



Fonds social

publié le 09/04/2021 - mis à jour le 24/11/2022



Collège France Bloch-Sérazin
Poitiers

FOND SOCIAL COLLEGIEN

PRESENTATION

Le fonds social collégien est destiné à apporter une aide financière aux familles pour faire face à des situations difficiles ponctuelles afin de couvrir différents frais liés à la scolarité et s'adresse tout particulièrement aux familles en situation de précarité.

Tout élève boursier ou non boursier peut en bénéficier.

UNE AIDE POUR QUOI ?

En priorité il peut aider aux dépenses suivantes:

- Demi-pension
- Fournitures scolaires
- Sorties scolaires et voyages pédagogiques

Autre demande possible:

- Cotisation association sportive du collège

COMMENT OBTENIR UNE AIDE ?

S'adresser au service gestion du collège pour retirer un dossier.

Ce dossier nécessite de justifier du montant des ressources de la famille et du motif de la demande.

EXAMEN DES DEMANDES

La demande sera examinée de façon anonyme par une commission présidée par le chef d'établissement.

La commission peut laisser une participation, même modeste, à la charge de la famille.

La famille est informée par courrier du chef d'établissement de la décision prise par la commission.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.